



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Agent d'étanchéité

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à +44(0)1235 239 670 (24h)
composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

Reaction product of Epichlorohydrin & Bisphenol A, OXIRANNE, DÉRIVÉS MONO[(ALCOOLATES EN C12-14)MÉTHYL], TRIOXYDE DE DIANTIMOINE

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Reaction product of Epichlorohydrin & Bisphenol A	30-60%
Numéro CAS: 25085-99-8	
Classification	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
OXIRANNE, DÉRIVÉS MONO[(ALCOOLATES EN C12-14)MÉTHYL]	10-30%
Numéro CAS: 68609-97-2	
Classification	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
TRIOXYDE DE DIANTIMOINE	<1%
Numéro CAS: 1309-64-4	
Classification	
Carc. 2 - H351	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Contact cutané	Ôter les vêtements contaminés et rincer minutieusement la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer de rincer.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone ou poudre sèche.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression.

Produits de combustion dangereux Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou un autre absorbant inerte. Rincer les déversements abondamment avec de l'eau. Fournir un système adéquat de ventilation.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8.

INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Éviter d'inhaler les vapeurs. Fournir un système adéquat de ventilation. Le récipient doit être gardé hermétiquement fermé quand il n'est pas utilisé.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu mouillé ou contaminé. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.

Protection des voies respiratoires Utiliser une protection à cartouches chimiques avec cartouche appropriée. Porter un masque de protection si la contamination atmosphérique dépasse la limite recommandée pour l'exposition professionnelle. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide coloré.
Couleur	Noire.
Point d'éclair	>93°C Non spécifié.
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Acides. Alcalins.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec des agents comburants forts. Éviter la chaleur.
Matières incompatibles	Bases fortes. Acides - comburants.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Renseignement généraux	Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.
Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Étourdissement. Somnolence.
Orale	Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Symptômes gastro intestinaux incluant maux d'estomac.
Contact cutané	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Irritant pour la peau. Tout contact prolongé et fréquent peut causer de la rougeur et de l'irritation.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Irritant pour les yeux. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Rougeur. Douleur.
Voie d'exposition	Inhalation Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux
Symptômes médicaux	Le gaz ou la vapeur à forte concentration peut irriter le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausée, vomissement.

12. Données écologiques

Écotoxicité	On n'a pas retrouvé de données concernant des effets possibles sur l'environnement.
Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<u>Persistance et dégradation</u>	

INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

Persistence et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré comme étant mobile.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Traiter les déchets comme des déchets contrôlés. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Général Aucune autre information connue.

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Ne s'applique pas.

Numéro ONU (TMD) 3082

Numéro ONU (IMDG) 3082

Numéro ONU (ICAO) 3082

Numéro ONU (DOT) 3082

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (International) Ne s'applique pas.

Désignation officielle de transport (TMD) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction product of Bisphenol A and Epichlorohydrin)

Désignation officielle de transport (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction product of Bisphenol A and Epichlorohydrin)

Désignation officielle de transport (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin)

Désignation officielle de transport (DOT) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction product of Bisphenol A and Epichlorohydrin)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 9

Étiquette du TMD 9

Classe de l' IMDG 9

Classe/division de l'ICAO 9

INSULCAST 333 NEUTRAL - PT A

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International) Ne s'applique pas.

Groupe d'emballage du TMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'ICAO III

Groupe d'emballage du DOT III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-F

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 3

Date d'entrée en vigueur 2016-04-29

Mentions de danger intégrales H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.